

Un plan de relance à 50 millions qui ratisse large

Doté de 50 millions de francs, le plan de relance du Conseil d'Etat cible particulièrement la construction et la compétitivité des entreprises.

Des baisses fiscales, pour un total de 60 millions, contribueront également à augmenter le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

Même s'il est jugé nécessaire, ce plan ne suscite pas l'enthousiasme. Le fait de repêcher des projets existants est critiqué.

DOMINIQUE MEYLAN

CRISE. Fribourg est le premier canton à avoir ficelé un plan de relance économique. Le Conseil d'Etat a présenté lundi 25 mesures pour un coût total de 50 millions de francs, auxquelles s'ajoutent 60 mio de baisses fiscales. Ce double montant doit permettre de soutenir les entreprises et les citoyens touchés par la crise provoquée par la pandémie de Covid-19.

Signe de son importance, ce projet a été défendu devant la presse par le Conseil d'Etat in corpore. Le Grand Conseil se prononcera en octobre. Le succès de l'efficacité a primé: pour qu'il y ait véritablement relance économique, les soutiens devront pouvoir se concrétiser rapidement, provoquer des résultats à court terme et produire un effet boule de neige pour l'économie.



«Nous ne devons pas nous contenter de subir cette crise, mais il faut l'utiliser pour préparer le monde d'après.» OLIVIER CURTY

Le plan de relance complète les mesures d'urgence. «La crise n'est de loin pas terminée. Ce n'est certainement pas la dernière étape», ajoute Olivier Curty, directeur de l'Economie et de l'emploi. Les cas de rigueur, ces domaines oubliés, occupent le Conseil d'Etat ces prochains mois. Quant à la situation sanitaire, elle pourrait encore réserver quelques surprises.

Les mesures doivent préserver l'emploi, mais pas uniquement. Elles permettront aussi de renforcer la compétitivité économique du canton et de soutenir le développement durable dans la droite ligne de la stratégie du Conseil d'Etat.

En chiffres

- 21,9 mio. Construction, assainissement et énergie.
- 8 mio. Compétitivité des entreprises.
- 7 mio. Formation.
- 4,5 mio. Consommation des ménages.
- 4 mio. Agriculture.
- 2,2 mio. Tourisme et commerce local.
- 3 mio. Sport et culture.

fort», souligne Olivier Curty. C'est ainsi que des chèques favorisant la recherche et le développement (4 mio) ainsi que la digitalisation et l'automatisation (2,4 mio) pourront être sollicités par les sociétés. Un second Agri & Co Challenge sera organisé pour encourager les initiatives innovantes dans le domaine agroalimentaire. Le montant total dédié à la compétitivité des entreprises s'élève à 8 mio. Si l'aide est ciblée, ce n'est pas innocent. «Il faut accélérer le saut technologique», estime Olivier Curty ajoutant: «Nous ne devons pas nous contenter de subir cette crise, mais il faut l'utiliser pour préparer le monde d'après.»

● **FORMATION**
L'essentiel du montant dédié à la formation (6,97 mio), troisième domaine le mieux doté de ce plan de relance, profitera aux jeunes et aux entreprises. Le canton prévoit de financer les premiers mois de salaire des apprentis de 1^{re} année sous la forme d'un chèque de 1000 francs. Créer et maintenir des postes sembleraient essentiels pour offrir des débouchés aux jeunes. Toute

entreprise formatrice pourra prétendre. Le montant s'élève à 5 mio répartis sur les trois prochaines années. Quelque 1,6 mio sera octroyé sous forme de bourses pour les personnes de plus de 25 ans sans formation ou en phase de reconversion. «Cela complète le système cantonal de bourses d'études», relève le directeur de l'Instruction publique, de la culture et du sport, Jean-Pierre Siggen. De petits montants sont encore prévus pour les conseils de carrière et la préparation à la recherche de places d'apprentissage.

● **CONSUMATION**
Le canton va offrir des bons de consommation aux familles ayant droit à des subsides pour

les primes d'assurance maladie. Cet argent, attribué via la plateforme *karyon.ch*, pourra être utilisé dans les commerces locaux. Le canton prévoit des bons de 100 francs pour les adultes, et de 50 francs pour les enfants. Un coup de pouce qui lui coûtera 4 mio.

En début de pandémie, les circuits courts avaient gagné en popularité. Le Conseil d'Etat veut pérenniser cet état d'esprit avec un montant de 450 000 francs. Cela servira en particulier à nommer un Monsieur ou une Madame consommation locale, tout en développant la durabilité, le tourisme et les compétences professionnelles des agriculteurs.

● **AGRICULTURE**
Le gros du soutien de l'Etat (3 mio) ira à un projet de développement régional «PRE Bio Gemüse Seeland», qui vise à favoriser la vente de légumes bio, tout en développant la durabilité, le tourisme et les compétences professionnelles des agriculteurs. Le prix du bois a chuté pendant la pandémie. Le Conseil d'Etat propose d'affecter 200 000 francs à ce domaine. Une prime, correspondant à 10% du prix du bois, sera attribuée aux constructions privilégiant des matériaux d'origine fribourgeoise.

● **TOURISME**
L'enveloppe dévouée au tourisme s'élève à 2,25 mio. Elle permettra de relancer de grands événements et des manifestations, comme la Bénichon ou le Salon des goûts et Terraces. Forum Fribourg et Espace Gruyère ont été intégrés à ce domaine même s'ils s'apparentent davantage à des cas de rigueur. Ils toucheront 800 000 francs à eux deux. Un réseau officiel de VTT sera créé pour 450 000 francs.

● **SPORT ET CULTURE**
Le sport et la culture ont été durement touchés par la crise sanitaire. La plupart des institutions et des clubs ont été contraints de cesser toute activité ce printemps. La reprise n'est pas simple: remplir les salles ou les stades n'est pas toujours possible. Les sports sont devenus timides et le contexte rend difficile la gestion des œuvres d'art. Pour répondre à ces problèmes, le canton offrira 1,5 mio à chacun. ■



Le Conseil d'Etat au grand complet a présenté lundi le plan de relance

de l'économie fribourgeoise. JEAN-BAPTISTE MÖHL

50 millions de francs
Le coût des 25 mesures qui constituent le plan de relance du canton. Ce montant devrait stimuler la compétitivité économique et soutenir les personnes touchées par la crise.

60 millions de francs
Le Conseil d'Etat a décidé de maintenir les baisses fiscales décidées par le Grand Conseil. Les personnes physiques sont les principales bénéficiaires de ce montant.

548 millions de francs
Plus d'un demi-milliard, c'est la facture que l'Etat de Fribourg devra assumer d'ici 2023 pour éponger les dépenses liées au Covid, mais aussi la diminution des recettes.

L'Etat maintient intégralement

FINANCES. Le plan de relance sera financé par la fortune de l'Etat. «Nous avons dissous un fonds de 40 mio prévu pour les fluctuations des revenus de la péréquation financière», explique Georges Godel, le grand quartierier. Il a aussi trouvé 8,8 mio dans le solde des moyens financiers mobilisés lors du programme de relance de 2009. «La somme restante a été prélevée dans la fortune non affectée, qui fond comme neige au soleil.»

Même si le plan prévoit des dépenses de 50 mio de francs au total, il n'est pas soumis au référendum obligatoire. Au sens de la Loi sur les finances de l'Etat, seule une partie des dépenses sont considérées comme nouvelles. Réunies dans le chapitre III du décret soumis au Grand Conseil, elles totalisent 22,7 mio de francs. Avec un

tel montant, c'est le référendum financier facultatif qui s'applique.

Baisses d'impôts comme prévu

La relance de l'économie passera aussi par la fiscalité. «En complément des mesures urgentes, qui seront renforcées par le plan de relance, le Conseil d'Etat estime important de maintenir les réductions fiscales prévues avant le Covid-19, indique Georges Godel. Il s'agit de renforcer le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises au moment où l'économie en a le plus besoin.»

Le coefficient cantonal passera de 100% à 98% pour l'impôt sur le revenu. Les déductions pour les primes d'assurance maladie seront partiellement dégelées. Perte pour l'Etat: 26,8 mio par an. En y ajoutant

les autres mesures fiscales annoncées, le montant gagnera atteint 48,1 mio. Il passera même à 60,1 mio en 2022, avec la réduction du taux d'imposition des titres non cotés. De quoi améliorer significativement les conditions-cadres du canton et son attractivité, selon Georges Godel. «Nous avons des réserves qui nous permettent d'assumer ces baisses fiscales.»

Le solde des aides urgentes

Pour les mesures urgentes, l'Etat avait mis sur la table 60 mio de francs. Mais tout n'a pas été dépensé: Au 3 septembre, 42,63% du montant était engagé, détaille Georges Godel. On verra à la fin ce qui donnera.

Le directeur de l'Economie et de l'emploi Olivier Curty souligne qu'au moment

les baisses d'impôts prévues

de présenter les mesures, il fallait bien faire une estimation. «Mais la plupart des mesures ne sont pas encore terminées.»

Un coût de 550 millions d'ici à 2023

L'Etat annonce que la crise lui coûtera, d'ici à 2023, 548 millions de francs. Une petite moitié (261 mio) pour les mesures urgentes, la gestion de la crise, les réductions fiscales, les APG-RHT pour les patrons et le

«Ce ne sont pas les montants qui sont importants, mais le choix des mesures», défend Olivier Curty. Et la crise n'est pas, et de loin, terminée. Nous nous penchons déjà sur la troisième étape: les cas de rigueur.»

Le message adressé au Grand Conseil précise que «le volet de l'aide d'urgence pourrait donner lieu à une réaffectation des moyens restants en fonction des cas

de rigueur. Une décision de principe de la part de la Confédération est attendue en septembre.»

«Le Conseil d'Etat estime important de maintenir les réductions fiscales prévues avant le Covid-19. Il s'agit de renforcer le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises au moment où l'économie en a le plus besoin.» GEORGES GODEL

plan de relance. Une grosse moitié (287 mio) pour les autres impacts attendus, à savoir des coûts supplémentaires et des pertes de revenus à l'HRF, dans la santé et le social, le fonctionnement de l'Etat, les transports et la fiscalité. «C'est une estimation, précise Georges Godel. Pour les pertes fiscales, par exemple, les services ont basé leur évaluation sur les contacts qu'ils ont avec différentes entreprises.» XAVIER SCHALLER

«Le Conseil d'Etat estime important de maintenir les réductions fiscales prévues avant le Covid-19. Il s'agit de renforcer le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises au moment où l'économie en a le plus besoin.» GEORGES GODEL

Pas d'opposition, mais peu d'entrain

CCIF. Pour la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF), le Conseil d'Etat manque d'ambition. A la fin avril, elle préconisait de libérer 200 millions de francs, en plus des aides d'urgence. «Construction, compétitivité, formation et tourisme obtiennent des soutiens bienvenus et indispensables pour préserver l'emploi et la capacité d'emploi de l'économie cantonale. La CCIF considère cependant que ce plan manque de relief et d'ambition. Les 50 millions proposés ne représentent que 0,3% du PIB cantonal.» Elle appelle les députés à adopter à la session d'octobre «un plan solide, correspondant mieux aux demandes de l'économie.»

Parti socialiste. Dans un communiqué, les PS se montrent très critiques, qualifiant ce plan de relance d'ersatz. L'estime que la consommation des ménages a été négligée et que le Conseil d'Etat aurait davantage dû s'inquiéter de l'augmentation du pouvoir d'achat des Fribourgeois. Il juge le montant de 50 millions dérisoire au vu de la fortune du canton. De surcroît, plus de la moitié de cette somme concerne des dépenses liées, qui avaient déjà été planifiées, déplore le PS pour qui ce plan de relance donne «une réelle impression de camouflage et signe le manque d'ambition du Conseil d'Etat.» Il fustige encore les baisses d'impôts, qui ne favoriseraient, selon lui, que les hauts revenus.

Romain Collaud (chef du groupe PLR). Avec 50 millions, le PLR juge le plan de relance un peu timide. «Mais c'est un premier plan, qui peut avoir des compléments, comme l'a dit Olivier Curty, directeur de l'Economie et de l'emploi. Et le parti attend avec impatience que le Conseil d'Etat se détermine sur les cas de rigueur. Concernant la répartition, il se montre critique. «Mettre 21,9 millions pour la construction, c'est très bien, mais ce n'est pas un plan de relance. Ces investissements doivent être faits de toute façon.» Mais il souligne aussi de très bonnes choses. «Comme les chèques favorisant la recherche et le développement ou les investissements pour la digitalisation et la formation.» Et le PLR se dit ravi que les baisses d'impôts promises se réalisent.

LUPCF. L'Union patronale du canton de Fribourg salue le plan de relance, comme «une première base pour renforcer l'économie et sa compétitivité». Dans son communiqué, elle se réjouit particulièrement des mesures annoncées dans le domaine de la construction: «Elles comprennent par exemple des projets d'investissement afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme bâtiments.» A titre positif, les mesures encourageant la compétitivité et la formation, ainsi que le soutien à l'économie de proximité. LUPCF regrette néanmoins que le Conseil d'Etat n'ait pas prévu, en parallèle, d'autres mesures pour les cas de rigueur.

Miriam Ballmer (coprésidente des Verts). Les Verts saluent les mesures qui renforcent la durabilité. «Nous regretterions toutefois que les mesures pour l'économie circulaire, l'agriculture durable ou la promotion du bois ne bénéficient que de moyens limités.» Plus généralement, ils jugent les moyens directs prévus largement insuffisants, au vu de la fortune cantonale. «Une partie non négligeable des moyens sont en plus des dépenses liées et déjà prévues.» Du point de vue environnemental, la relance par la consommation, par le biais de mesures fiscales, questionne le parti. «Et les baisses d'impôts ne répondent pas non plus à la problématique sociale et ne réduisent pas la distribution inégale de la richesse.»

Nicolas Kolly (chef du groupe UDC). Ce plan de relance s'apparente à un inventaire à la Vert, selon le député. «Je suis assez sceptique sur son efficacité. Le Conseil d'Etat veut éteindre le feu partout, mais en se divisant, il perd en efficacité.» Pour le démocrate du centre, le sauvetage de Forum Fribourg ou les problèmes de personnel à la Direction de l'aménagement n'ont rien à faire dans un tel projet. Dans un communiqué, son parti salue toutefois l'existence de ce plan de relance et se réjouit des baisses fiscales.

Hubert Dafflon (chef du groupe PDC). Dans un mandat, le député PDC, avec d'autres élus, demandait un plan de relance à 250 millions. Il se rallie aujourd'hui à la position du Gouvernement. «On pourrait toujours souhaïter plus, mais on peut comprendre l'attitude du Conseil d'Etat.» Le démocrate-chrétien se garde toutefois la possibilité d'intervenir si les montants s'avéraient insuffisants ces prochains mois. Il juge les mesures adéquates. «On saupoudre un peu partout, mais on ne laisse personne tomber.» Il approuve les baisses d'impôts, qui apporteront selon lui un second soutien aux Fribourgeois.

UNIA. «Presque 50 millions pour les entreprises et seulement 10% en faveur de la population et des salariés.» Le communiqué du syndicat Unia dénonce «un manque de vision» et une erreur stratégique à long terme du Conseil d'Etat, en n'accordant que des sommes dérisoires au soutien à la formation continue. Même s'il concède qu'un bon nombre de points du plan de relance sont nécessaires, il appelle également à une aide directe à la population. DM / XS

